Le coronavirus mine le système de prévoyance

RETRAITES

Malgré le millier de décès déjà enregistrés, l'impact démographique du coronavirus est mineur par rapport à l'effet financier sur l'AVS et les caisses de pension

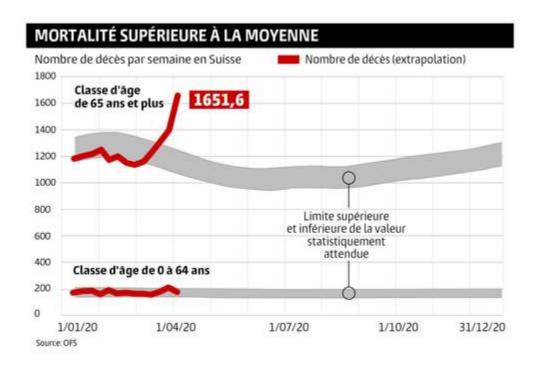


Un couple à Lucerne, le 23 novembre 2016. — © KEYSTONE/Christof Schuerpf

Emmanuel Garessus

Publié vendredi 17 avril 2020 à 20:15 Modifié vendredi 17 avril 2020 à 20:16

Le Covid-19 frappe durement les personnes âgées. L'âge médian des décès s'élève à 84 ans (la moitié des personnes décédées sont plus âgées et l'autre moitié plus jeunes). Au total, 1059 personnes sont mortes en Suisse du coronavirus, a indiqué vendredi l'Office fédéral de la santé publique. Cette augmentation de la mortalité produira-t-elle des effets sur la situation financière de l'AVS et du 2e pilier? Les retraites sont-elles en danger? Quel est l'effet du coronavirus sur les projets de réforme de la prévoyance de l'AVS?



Surmortalité ce printemps au sein des plus de 65 ans (OFS)

«Sur notre système de retraite, l'impact démographique est très inférieur à l'impact économique», déclare Jackie Bauer, économiste auprès d'UBS, qui a publié vendredi une étude sur les conséquences du Covid-19 sur la prévoyance.

Lire aussi: Qui sont les victimes suisses du coronavirus?

Certes, le nombre de victimes des suites du virus continue d'augmenter, mais «le nombre de cas de décès ne sera pas élevé au point de laisser prévoir une diminution durable des rentes versées», selon l'étude d'UBS.

Risques pour l'AVS

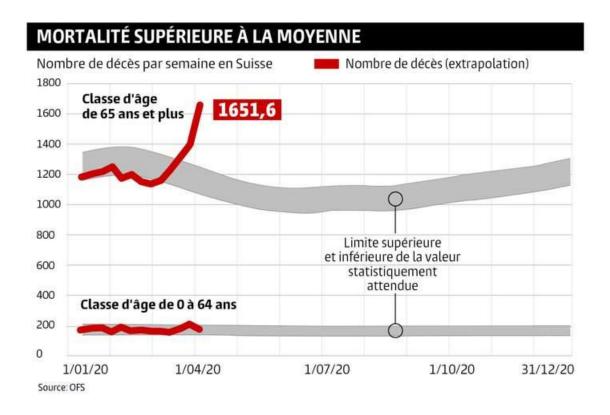
Le virus affaiblit l'AVS, mais les rentes sont garanties et ne sont pas en danger à court terme. «Aucune hausse des cotisations ou réduction des prestations n'est à prévoir», rassure l'économiste. Le déficit de l'AVS, «qui n'a cessé de se creuser depuis 2014, devrait perdurer, voire s'aggraver», ajoute toutefois l'étude.

Lire également: Le virus frappe aussi les retraites

«Les dépenses de l'AVS devraient diminuer d'un quart pour arriver à un équilibre financier durable», ajoute Jackie Bauer. Cela signifie qu'une situation pérenne n'est possible que si le total des décès devait quadrupler ou l'espérance de vie être réduite de quatre ou cinq ans pour tout le monde, selon ses estimations. L'<u>Office</u> <u>fédéral de la statistique</u> (OFS) a dénombré 67 000 décès au total en Suisse en 2018.

Double effet sur les recettes

L'impact économique sera fort. En effet, «la baisse de l'activité se traduit par une diminution de la masse salariale et une augmentation du chômage, lesquelles induisent un recul des cotisations», confirme Jérôme Cosandey, directeur romand d'Avenir Suisse. La baisse des chiffres d'affaires due à la crise se traduit par une baisse des recettes de la TVA, laquelle réduit les revenus de l'AVS, ajoute-t-il. Mais «le système de prévoyance profite d'automatismes qui amoindrissent le choc», poursuit le représentant du laboratoire d'idées. Le chômeur paie par exemple des cotisations à l'AVS.

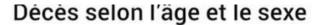


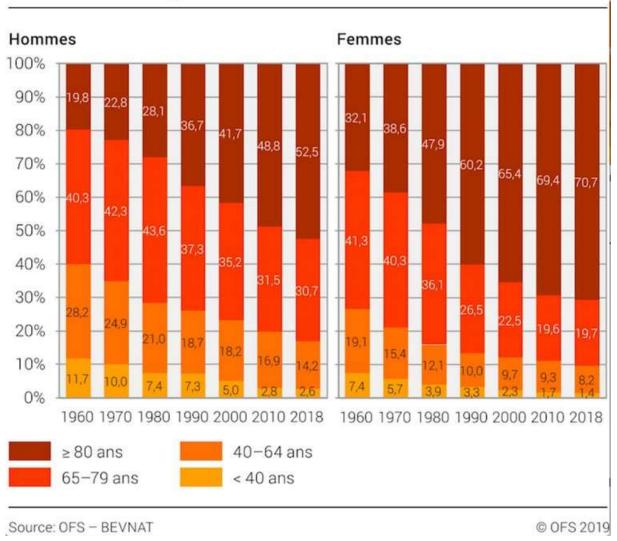
Surmortalité ce printemps au sein des plus de 65 ans (OFS)

«Les estimations précises de l'impact économique restent toutefois difficiles aujourd'hui, en raison de l'incertitude portant sur l'étendue de la récession ainsi que sur la reprise ultérieure», avance Jackie Bauer.

Détérioration des bilans des caisses de pension

Le 2e pilier est aussi touché. La crise du coronavirus s'est traduite par une détérioration des bilans des caisses de pension. Après une excellente année boursière 2019, la chute des marchés a annihilé 75% des gains annuels au cours du seul premier trimestre, selon une étude du consultant Willis Towers Watson, publiée jeudi. Mercredi, une analyse de Credit Suisse allait dans le même sens. L'indice des caisses de pension calculé par la grande banque a baissé de 7,4% au premier trimestre. Dans l'ensemble, l'indice du degré de couverture (rapport entre actifs et engagements de prévoyance) a diminué de 5 à 10%, selon un rapport du groupe Aon.





La répartition des décès par groupes d'âge (Source OFS)

Il est certes possible qu'une institution collective devienne insolvable, mais les assurés n'ont rien à craindre à court terme, selon UBS. «Les institutions de prévoyance sont réassurées auprès du fonds de garantie LPP», avance Jackie Bauer.

L'impact sur les réformes

La crise aura toutefois un profond impact sur les réformes prévues du système de prévoyance, aussi bien pour l'AVS que le 2e pilier. «Le contrat de génération sera remis en cause si l'amortissement de la dette que l'on accumule aujourd'hui repose uniquement sur les futures générations», affirme Jérôme Cosandey. La pandémie rend «encore plus déplacées les propositions visant à accroître les prestations, comme le projet de 13e rente AVS, la rente-pont ou des mesures de transition trop généreuses avant la mise en œuvre d'une réforme», ajoute-t-il. Dans les

discussions, «il faudra renforcer les réserves plutôt que les prestations», renchérit Jackie Bauer.	